

6 août 2016

Avenir sopra-steria

100% Salariés, Indépendants et Engagés

Payer les Heures SUP et les FRAIS ... Que NENNI

A SOPRA et ses filiales, la devise appliquée semblé être :

« Je n'aime pas payer des salaires, les frais, les heures supplémentaires, les astreintes, les primes ... Je paie aussi peu que possible et de moins en moins »

Ceci reflète le rapport de forces dans l'entreprise. Les élections peuvent faire bouger les lignes.



Le syndicat AVENIR a été créé pour ne pas les laisser vous plumer en silence et en toute impunité.

Depuis la fusion sopra steria, le vent commence à tourner :

- Plusieurs dossiers sont soumis par AVENIR à la Justice par assignation devant le Tribunal de Grande Instance. Ceci représente plusieurs millions d'Euros par an subtilisés aux salariés. Rien que sur la prévoyance, la direction met à la charge des salariés une partie des cotisations alors qu'elle ne respecte pas sa cotisation minimale légale. Que dire des autres droits non payés intégralement comme les frais, les heures supplémentaires, les astreintes, les primes, le surtemps de trajet ...
- Chaque salarié a la possibilité de se faire assister par le syndicat AVENIR et ses délégués sur toute la France (y compris en Rupture Conventionnelle).
- Chaque victime est assurée d'avoir un délégué indépendant de la direction à ses côtés. Les nombreux jugements ou transactions témoignent de notre efficacité et discrétion.
- Les salariés attendent les élections professionnelles imminentes pour faire passer le message d'insatisfaction et pour rétablir l'équilibre sans risque et sans effort : **Voter AVENIR est le geste durablement utile.**



Pour être candidat(e) aux élections du 4 octobre 2016 ou soutenir nos actions, adressez- nous un email indiquant vos coordonnées (Prénom, Nom, Société, Site, Téléphone, Email) avant le 5 septembre 2016.

Nous échangerons sur le rôle et les moyens du représentant du personnel AVENIR.

AXWAY, SOPRA STERIA, I2S, SBS, SOPRA HR